



Éléments de connaissances sociodémographiques et professionnelles

1^{ère} promotion de personnels d'escorte et de transfèrement

L'année 2011 donne jour à la première formation d'adaptation des agents pénitentiaires en charge des escortes, des extractions et des transfèremments judiciaires. Ces missions étaient réalisées jusqu'à présent par les forces de police et de gendarmerie. L'extraction judiciaire consiste à déférer un détenu devant les autorités judiciaires. Le transfèrement judiciaire, quant à lui, consiste à déplacer, sur ordre judiciaire, un détenu d'un établissement pénitentiaire à un autre. La mobilisation des personnels de surveillance ne s'inscrivait jusqu'alors que dans les seuls cas des transfèremments administratifs.

L'autorisation des sorties sous escorte, prononcée sous ordre de l'autorité judiciaire, entre également dans le cadre de ces

missions transférées au ministère de la Justice et des Libertés par le ministère de l'Intérieur (accord interministériel du 30/09/10). La spécificité de ces nouvelles missions se rapporte au cadre d'intervention de ces personnels (sur la voie publique et en présence de tiers) et aux armes portées. C'est donc la construction d'un nouveau métier qui est à l'œuvre.

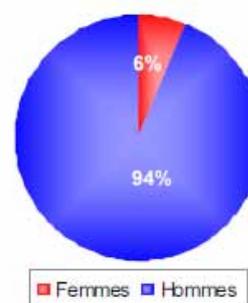
Concernant les surveillants et premiers surveillants (55 agents), la formation se déroule sur deux semaines. Elle débute le 20 juin et prend fin le 08 juillet. Pour deux officiers, elle se déroule sur quatre jours, du 20 au 24 juin. Cette promotion compte 57 élèves. 52 d'entre eux ont répondu à cette enquête. Ils sont majoritairement des hommes et leur âge moyen est de 40,2 ans.

Caractéristiques sociodémographiques

Graphique 1

Structure par sexe – Proportions

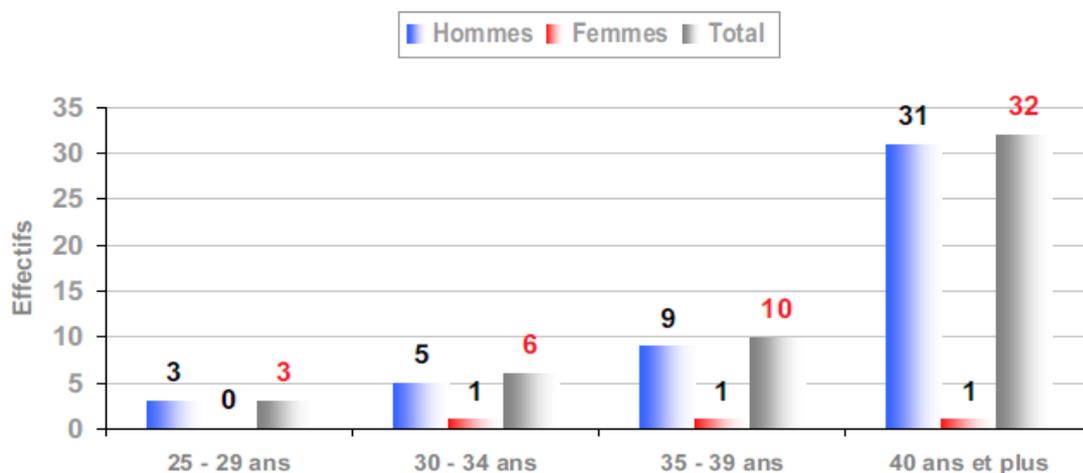
Sur les 52 agents interrogés, 94 % sont des hommes, soit 49 personnes. La proportion de femmes est largement minoritaire. Sur ce point, cette promotion se distingue de celles des surveillants ou des premiers surveillants, qui sont des corps professionnels de plus en plus investis par les femmes.



1^{ère} promotion de personnels d'escorte et de transfèrement

Graphique 2

Répartition des stagiaires par âge et par sexe – Effectifs

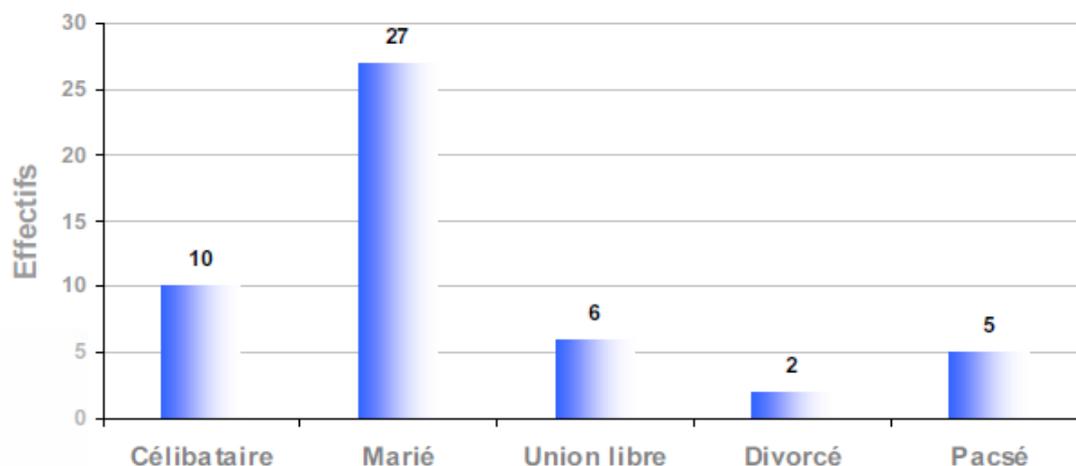


L'âge moyen des professionnels suivant cette première formation « escorte et transfèrement », est de 40,2 ans. Aucun d'entre eux n'a moins de 25 ans et seuls 3 stagiaires ont entre 25 et 30 ans.

On peut en déduire que cette fonction appelle une certaine expérience dans l'Administration pénitentiaire, de son public et de son fonctionnement. Le stagiaire le plus jeune a 25 ans et le plus âgé 56 ans.

Graphique 3

Situation matrimoniale des stagiaires – Effectifs



38 stagiaires sur 52 interrogés déclarent être en couple (mariés, en union libre et pacsés). Parmi eux, 27 sont mariés. Par ailleurs, ils sont 39 au total à avoir des enfants. Cette promotion

possède donc une majorité d'agents menant une vie de famille, avec des enfants à charge. Seulement 10 d'entre eux déclarent être célibataires.

1^{ère} promotion de personnels d'escorte et de transfèrement

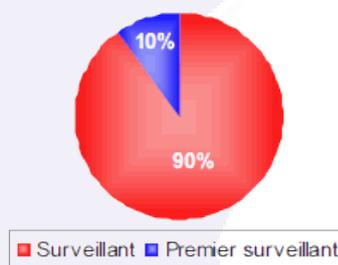
Caractéristiques professionnelles

3 stagiaires ont déjà exercé les fonctions de policiers, 12 ont été militaires et 12 autres gendarmes. 3 personnes déclarent avoir exercé un autre métier nécessitant le port d'une arme.

Graphique 4

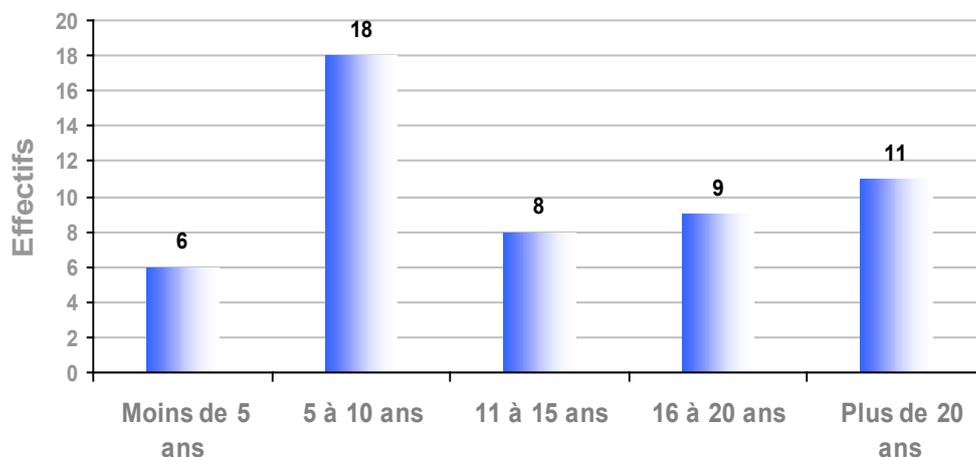
Grade des stagiaires – Proportions

S'intéressant à l'origine professionnelle des futurs agents d'escorte et de transfèrement, l'enquête montre que 90 % d'entre eux (42 agents) étaient surveillants pénitentiaires et 10 % 1^{er} surveillants (5 agents). Pour la plupart, ces professionnels n'ont donc pas d'expérience d'encadrement.



Graphique 5

Ancienneté des stagiaires dans l'Administration pénitentiaire – Effectifs



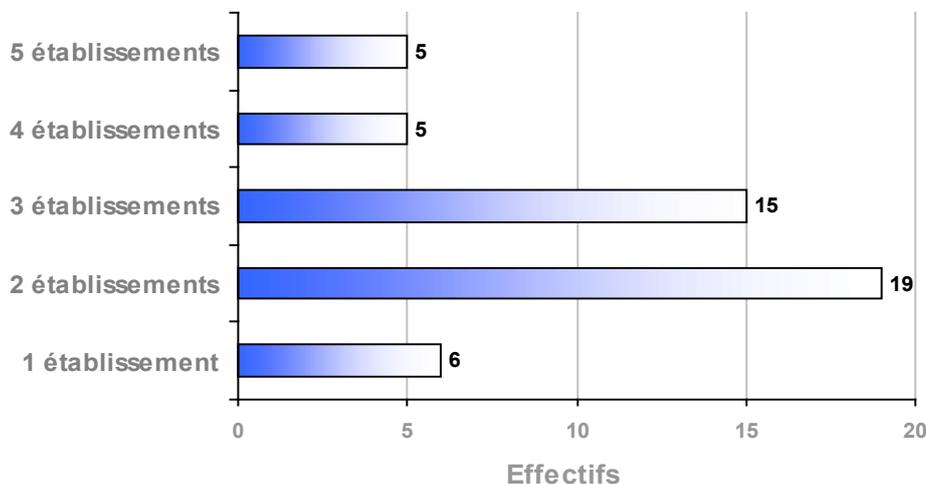
Ce graphique confirme que ces agents ont une ancienneté élevée dans l'Administration pénitentiaire puisque celle-ci est en moyenne de 13,1 ans.

18 d'entre eux ont une ancienneté comprise entre 5 et 10 ans (35 %). L'ancienneté la plus faible est de trois ans et la plus grande est de 30 ans.

1^{ère} promotion de personnels d'escorte et de transfèrement

Graphique 6

Expérience professionnelle selon le nombre d'établissements – Effectifs



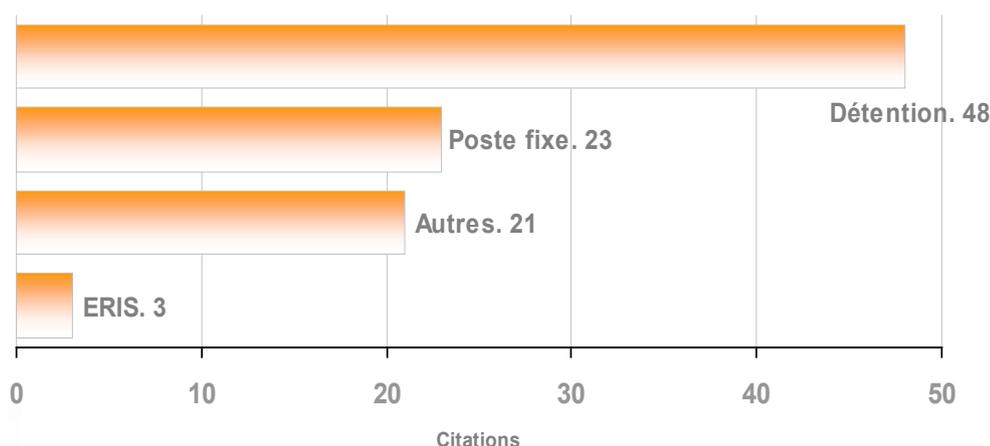
Le nombre d'établissements pénitentiaires dans lesquels les professionnels ont exercé leur fonction est un autre indicateur pertinent de leur expérience professionnelle. En effet, ces établissements pénitentiaires étant très différents les uns des autres sur plusieurs points (régime de détention, région, public), la variété des problématiques rencontrées permet d'acquérir et

d'enrichir les parcours individuels.

Rares sont les personnels à n'avoir connu qu'un seul établissement au cours de leur carrière. Ils sont ainsi 44 à avoir exercé leur fonction dans plusieurs établissements. 25 d'entre eux ont travaillé dans 3 établissements ou plus.

Graphique 7

Fonctions occupées au cours de la carrière pénitentiaire – Citations



Ce graphique présente les fonctions occupées dans l'Administration pénitentiaire par ces professionnels, un agent pouvant en avoir occupé plusieurs au cours de sa carrière. Parmi eux, 92 % déclarent avoir déjà travaillé en détention. Un chiffre étonnant puisque l'ensemble des stagiaires a déjà occupé un poste en détention.

44 % déclarent avoir occupé un poste fixe. Ces derniers sont d'une grande diversité : surveillance d'un atelier (6 réponses) ou d'un parloir (6), dans les cuisines (2), gestion des vestiaires et

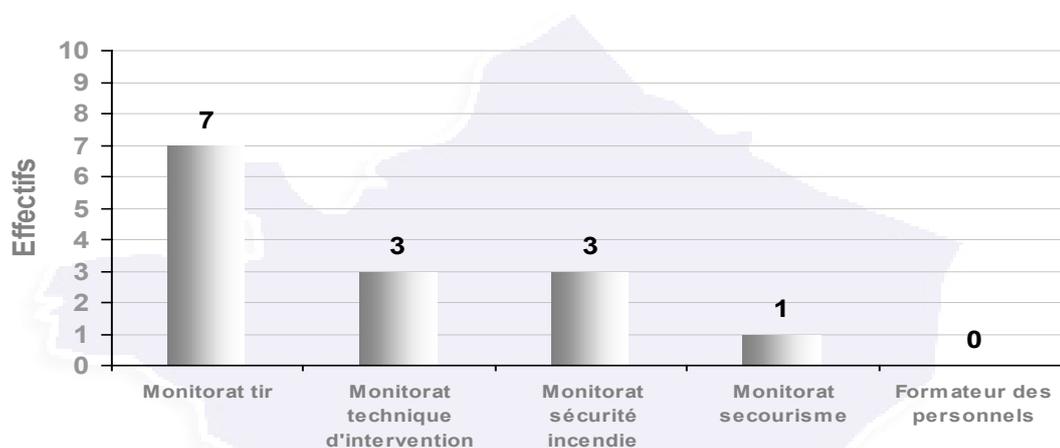
de la fouille (4). 21 % déclarent avoir occupé d'autres fonctions. Nous trouvons ici des fonctions relatives au quartier mineur (3 réponses), aux ERIF (Equipe Régionale d'Intérim pour la Formation) (2 réponses), un moniteur ARI ainsi qu'un poste de type cadre intermédiaire (chef de détention, de bâtiment et responsable des services communs).

Par ailleurs, 6% des professionnels étaient auparavant membres des ERIS.

1^{ère} promotion de personnels d'escorte et de transfèrement

Graphique 8

Monitorats et qualifications – Effectifs



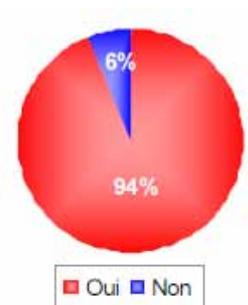
Les monitorats qu'un agent de l'Administration pénitentiaire peut acquérir au cours de sa carrière pénitentiaire sont les monitorats de tir, de technique d'intervention, de sécurité incendie, de secourisme et la qualification de formateur de personnels.

79 % des personnes interrogées ne possèdent aucune de ces qualifications. Parmi les autres, le monitorat de tir est celui détenu par le plus grand nombre d'entre eux (7 agents, soit un chiffre relativement bas). Le croisement de ces informations avec l'âge permet de constater que seuls les stagiaires de plus de 35 ans en possèdent un.

Graphique 9

Participation à une extraction médicale – Proportions

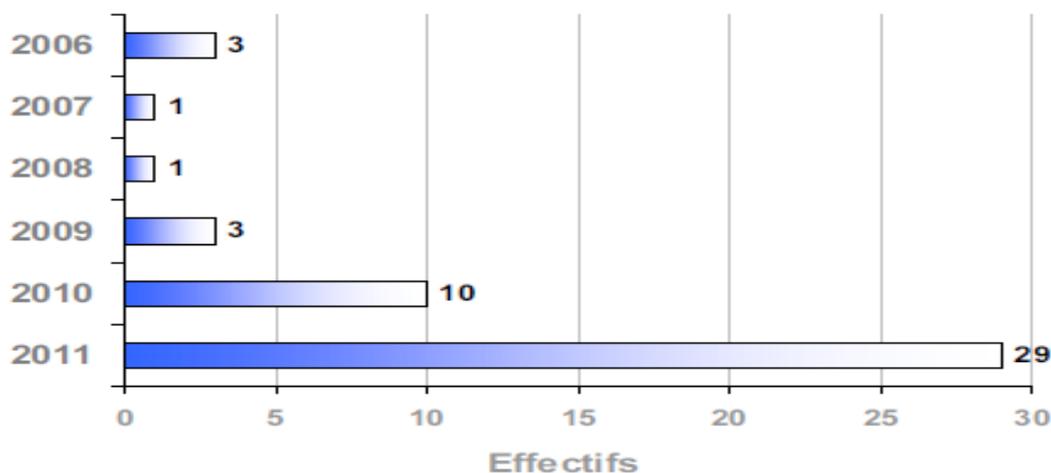
94 % des agents (49) ont déjà effectué une extraction médicale. Cette dernière suppose le retour du détenu dans l'établissement d'origine (tandis qu'une hospitalisation supposerait une levée d'écrou et une indétermination du retour). Par conséquent, ils en connaissent les règles. 10 d'entre eux déclarent en avoir fait « beaucoup » et 3 précisent en avoir effectuées plus d'une centaine. A l'opposé, 5 agents en ont réalisées moins de 6 au cours de leur carrière.



1^{ère} promotion de personnels d'escorte et de transfèrement

Graphique 10

Année de la dernière extraction médicale – Effectifs



Parmi elles, 29, soit 56%, ont pratiqué une (ou plusieurs) extraction(s) médicale(s) au cours de l'année 2011. Nous pouvons donc penser que ces stagiaires sont au fait des consignes et des étapes de cette opération. L'expérience d'une extraction médicale est antérieure à 2008 pour 4 agents (de plus de 40 ans).

De la même manière, l'effectif de stagiaires ayant pratiqué le transfèrement est un indicateur de la connaissance de la fonction qu'ils se destinent à exercer. Leurs déclarations indiquent que 43 agents (soit 83 %) en ont au moins effectué un durant leur carrière. La majorité (51 %) en ont réalisés moins de 10 au cours de leur carrière. 14 % en ont effectués entre 10 et 20.

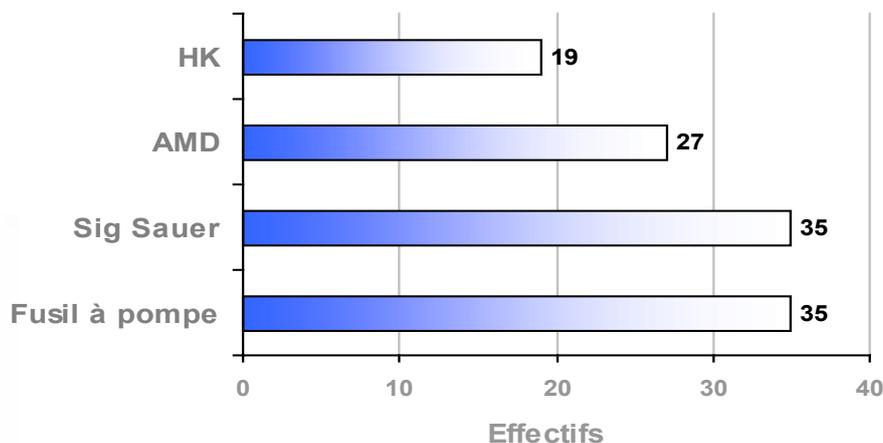
Les motivations des stagiaires

A quelles aspirations le changement de carrière de ces agents répond-il ?

Six motivations ont été évoquées. La première est la découverte de nouvelles missions (24 agents). Dans une même perspective, l'envie d'être acteur dans la mise en place de ce nouveau métier de l'Administration pénitentiaire a également été citée (10 agents). 6 personnels ont déclaré leur volonté d'évoluer dans leur carrière. Par ailleurs, changer d'emploi et acquérir de nouvelles techniques sont deux motivations avancées chacune par 5 stagiaires. Enfin, l'enrichissement personnel est la dernière motivation évoquée pour l'exercice de la fonction d'agent d'extraction (4 réponses).

Graphique 11

Maîtrise des armes par modèle – Effectifs (plusieurs réponses possibles)



Éléments de connaissances sociodémographiques et professionnelles

1^{ère} promotion de personnels d'escorte et de transfèrement

Ce graphique vise à connaître les armes dont l'usage est maîtrisé par les élèves. 35 professionnels déclarent maîtriser le fusil à pompe ainsi que le Sig Sauer. Suivent le AMD puis le HK respectivement déclarés par 27 et 19 agents. D'autres armes ont été plus rarement citées telles que le fusil de chasse, l'AK 74, le BPT, ou encore le Remington.

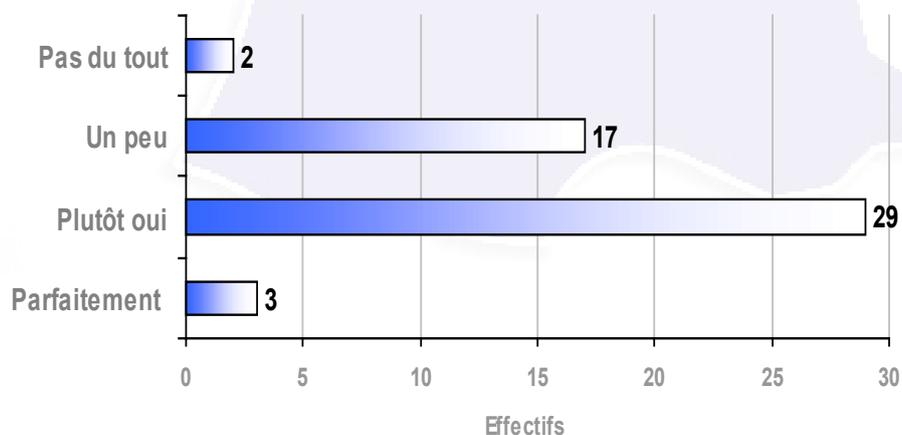
Il est intéressant de noter ici que 4 agents sur 52 mentionnent des armes autres que des armes à feu, tels que le flash-ball, le taser et le bâton télescopique.

44 stagiaires, soit 86 % de la promotion, affirment avoir appris à se servir d'un Sig Sauer 2022 et 35 à en maîtriser l'usage. Sur ces 44 agents, 30 situent leur apprentissage sur un stand de tir.

Concernant l'appréhension ressentie à porter une arme sur la voie publique, il a été demandé aux professionnels de la situer sur une échelle de 1 à 10, 10 étant l'appréhension la plus faible. 3 agents l'ont mesurée à 3 et moins, 11 agents à 5, et 22 l'ont située à 8 et plus.

Graphique 12

Maîtrise des techniques de menottage et d'entraves – Effectifs



A la question « Maîtrisez-vous les techniques de menottage et d'entraves ? », 32 personnes déclarent « plutôt oui/parfaitement » tandis que 19 déclarent « un peu/pas du tout ».

Par ailleurs, 94 % des interrogés (soit 49 agents) déclarent avoir déjà porté un gilet pare-balles durant leur carrière.

Pratiques physiques et sportives

85 % des professionnels interrogés déclarent pratiquer une activité sportive. La majorité en pratique même plusieurs : footing, cyclisme, marche à pied, sport d'équipe.

5 agents déclarent pratiquer un sport de combat et un seul de la

self-défense. Concernant l'ancienneté de la pratique, 50 % des agents déclarent pratiquer leur activité depuis plus de 12 ans.

21 élèves pratiquent leur activité dans une association ou un club, et 26 évoquent une pratique libre.

Graphique 13

Le niveau de pratique sportive des agents – Effectifs



La majorité des élèves pratiquent une ou plusieurs activités sportives dans le cadre du loisir (20 agents) et de manière régulière (16 agents).

Enfin, concernant l'importance de la condition physique accordée au métier d'agent d'escorte et de transfert, 50 agents, soit 96 %, la jugent assez importante ou très importante.

